

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

Direction Générale des Services de Santé

et de la Réforme Hospitalière

Instruction N° 22 / DGSSRH du 03 Aout 2020 relative à la prescription de la corticothérapie chez les cas de COVID-19

Destinataires :	
- Mesdames et Messieurs les Directeurs de la Santé et de la Population (Tous) En communication avec	Pour exécution et suivi
- Les Directeurs des Etablissements Hospitaliers (EH)	}
- Les Directeurs des Etablissements Hospitaliers Spécialisés (EHS)	
- Les Directeurs des Etablissements Publics Hospitaliers (EPH)	} Pour exécution
- Les Directeurs des Etablissements Publics de Santé de Proximité (EPSP)	
- Les Directeurs des Etablissements Hospitaliers Publics et privés (EHP)	}
- Messieurs les Directeurs Généraux des CHU	
- Monsieur le Directeur Général de l'EHU d'Oran	Pour Information

Références :

- Instruction n°9 /DGSSRH du 16 avril 2020 relative à la démarche diagnostique et thérapeutique du Covid-19

Dans le cadre de la prise en charge thérapeutique des personnes atteintes de Covid19, et en complément à l'instruction citée en référence, il est demandé dans le cadre de la prévention des complications inflammatoires tardives de la Covid-19, après appréciation de l'état du patient par le médecin traitant, et en absence de contre-indications, de prescrire de la corticothérapie du 6^{ème} au 10^{ème} jour de l'apparition de symptômes, selon la posologie suivante en fonction du corticoïde retenu :

Corticoïde	Présentation	posologie	Posologie
Prednisone	Cp 5 mg	0,75 à 1,2 mg/Kg/j	30 mg /j (6cps)
dexaméthasone	Cp 0,5 mg	0,1 à 0,2 mg/Kg/j	6 mg /j (12 cps)
prednisolone	Cp 20 mg	0,35 à 1,2 mg/Kg/j	80 mg /j (4cps)
methylprednisolone	Cp 16 mg	0,6 à 1,2 mg/Kg/j	60 mg /j (4cps)

Pour rappel, il y a lieu d'envisager les mesures adjudantes pour prévenir les complications de la corticothérapie. En général une prescription de courte durée (moins de 2 semaines) n'est pas à l'origine de complications.

Certaines précautions sont à prendre telles les mesures hygiéno-diététiques : restriction, voire suppression des sucres d'absorption rapide, limitation des apports sodés et supplémentation en potassium (selon le type de corticoïde et sa dose).

Une importance particulière doit être accordée à l'application des directives édictées dans la présente instruction qui est téléchargeable sur le site www.sante.gov.dz et qui doit faire l'objet d'une large diffusion.

